

Compte - rendu d'atelier

Les Fabriques de territoire, des tiers-lieux amplificateurs du dynamisme local

Le mardi 23 novembre 2021 de 13h30 à 17h – Maison Glaz à Gâvres

1. Tour de table et attentes des participants

Un tour de table des participants a été réalisé et a permis de recenser les attentes du public qui étaient les suivantes :

- Connaître les modèles économiques des fabriques,
- Faire de l'interconnaissance entre les tiers-lieux, collectivités et acteurs des territoires ruraux,
- Recherche d'inspiration,
- Connaître les montages administratifs et financiers,
- Découvrir le lieu,
- Découvrir l'ancrage territorial entre les fabriques et leurs localités,
- Recherche d'idées,
- Rencontrer des gens, faire du lien,
- En savoir plus sur le volet numérique de l'appel à manifestation d'intérêt Fabriques,
- « Comment tiennent ces projets dans le temps ? ».

2. Accueil de Monsieur Le VOUËDEC, Maire de Gâvres

La commune de Gâvres, bien que proche géographiquement de Lorient et ayant une forte densité (critère de l'INSEE pour définir la ruralité) rencontre des problèmes similaires aux communes rurales qui se caractérisent par un accès difficile aux services et commerces. Il faut environ 45 minutes pour aller à Lorient.

La commune de Gâvres a subi des événements et un processus de dévitalisation :

- Déclin de la pêche,
- Déclin de l'arsenal (200 salariés),
- Augmentation des résidences secondaires (~60% du logement aujourd'hui),
- Départ des jeunes et vieillissement de la population.

Un des événements majeurs reste la submersion marine de 2008 qui a eu pour conséquence l'inondation d'une centaine de maisons sur la commune.

Le site militaire implanté à Gâvres a fermé en 2010. Les bâtiments se sont vidés. La commune a alors eu pour projet d'acheter le site. Plusieurs projets touristiques ont été proposés pour l'exploitation du site mais n'ont pas été retenus. Le souhait était de développer un projet de tourisme intégré. Finalement le projet de tiers-lieu a été retenu en 2018. Les débuts n'ont pas été faciles, il y avait beaucoup de doutes et il a fallu expliquer à la population le projet de tiers-lieu.

3. Présentation Maison Glaz - Akira Lavault

Le projet de tiers-lieu a été incubé au TAG56. Le tiers-lieu repose sur 2 structures, une entreprise d'insertion et une association. Le tiers-lieu a ouvert ses portes en mai 2020 et les travaux ont pris fin en octobre 2021.

Les objectifs du projet sont de revitaliser et d'explorer en travaillant sur 4 axes :

- Travailler autrement (coworking) / Chantier d'insertion pour embarquer dans l'aventure les invisibles,
- Explorer le monde en réalisant des ateliers, évènements et activités,
- Construire un paysage résilient,
- Faire la fête pour créer un brassage des publics et éviter l'entre-soi.

La présentation du tiers-lieu s'est suivie d'une visite des locaux.

4. Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - *Manon André*

➤ **L'AMI : Fabriques de territoire**

Lancé en 2019 par le gouvernement, pour donner suite à un constat : la mise en œuvre d'une dynamique nationale de transformation de l'activité dans les territoires.

Ses objectifs sont d'accompagner et d'accélérer la dynamique de développement des tiers-lieux dans les territoires en garantissant leur diversité et en consolidant les projets existants.

Définition d'une fabrique :

- Un lieu ressource pour le réseau des tiers-lieux du territoire,
- Un lieu pour incarner une nouvelle vision de l'apprentissage par le « Faire ensemble »,
- Un lieu pour accompagner la montée en compétence numérique.

Quel accompagnement ? 75 000 à 150 000€ sur 3 ans pour 300 fabriques, 150 hors des centres urbains et 150 dans les quartiers prioritaires.

Résultats de l'AMI

- 281 fabriques labellisées au 24 septembre 2021 (la 8^{ème} vague devrait être annoncée fin novembre),
- 17 fabriques labellisées en Bretagne, 7 à 8 en milieu rural et 10-12 engagées dans le projet de réseau de tiers-lieux.

Compléments d'Arnaud Bonnet :

L'entrée s'est faite par le coworking en 2018. Puis il y a eu une prise de conscience de la nécessité de considérer les tiers-lieux sous un angle plus large. D'où l'élargissement de l'AMI en 2019 et l'émergence de France Tiers-Lieux. Il y avait un enjeu de structuration de la communauté des professionnels.

L'AMI est assez ouvert, plutôt ciblé sur les quartiers prioritaires et les territoires ruraux. Une des caractéristiques principales pour les tiers-lieux répondant étant d'être un lieu ressource, en capacité de s'investir dans la structuration de la communauté des professionnels à l'échelle de son territoire.

Il y avait au départ une dimension numérique importante dans l'AMI, ou d'apprentissage, mais ce n'est pas exclusif.

Témoignage de l'Effet papillon

Le tiers-lieu existe depuis 4 ans à Baud (6800 habitants) et emploie 5,3 ETP pour 7 salariés dont 3 emplois aidés. Il se situe dans un territoire soumis à une agriculture productiviste. Le mouvement des coquelicots est très fort localement, les indicateurs environnementaux sont inquiétants.

L'image que l'on pouvait avoir au début de cet espace était un « endroit où l'on boit des tisanes sur des bottes de paille ». Au départ la dimension numérique n'était pas prépondérante mais depuis il y a un travail dessus.

Le tiers-lieu est également une recyclerie qui a pour mission le réemploi, la sensibilisation sur la façon de consommer et une « partageothèque » : numérique, costumerie, etc. C'est la recyclerie qui permet de conforter le modèle économique. Le tiers-lieu (ateliers, coworking, verger citoyen, émission de radio, etc.) n'est pas rentable. Le coworking vivote. Les loyers ne sont pas demandés pour aider les coworkeurs à démarrer leur activité. Sans remplacement de la subvention de l'AMI par d'autres sources de revenu, il devra y avoir un rééquilibrage du modèle économique de la structure sans doute en réduisant les richesses humaines salariées.

L'Effet papillon s'est reconnu dans le rôle de « Tête de réseau » et a pu réaliser des entretiens avec des porteurs de projet qui sont venus à sa rencontre et qui viennent toujours actuellement.

Un travail est en cours sur un groupement d'employeur associatif, avec le pôle ESS.

Témoignage de Maison Glaz

« Au début on pensait être trop frais, trop petits et ne pas répondre à l'AMI. Mais finalement si. »

Maison Glaz reçoit des porteurs de projet, notamment de tiers-lieux. C'est une part importante de son temps qui est consacré à cet accueil et qui fait écho avec le rôle de tête de réseau inscrit dans l'AMI.

Le projet proposé à l'AMI a donc été d'être un lieu ressource où l'on vient se poser pour réfléchir à son projet de tiers-lieu. Une offre de formation est en train d'être développée avec une certification Qualiopi. La 1^{ère} promotion a déjà été accueillie. Les profils qui la constituaient étaient plutôt des personnes en reconversion qui ne savaient pas par où commencer. La formation comprend :

- Un axe de travail consacré à l'intégration la mesure d'impact dans la comptabilité : une comptabilité à triple capital. Intégrer la production en termes d'emploi et de K€ mais aussi de stockage carbone, etc.
- Un autre axe était sur l'aide apporté aux porteurs de projets qui se trouvent sur des territoires qui vont être soumis à de fortes évolutions (submersion, pas de neige en montagne, etc.).

Maison Glaz a été labellisée Fabrique de territoire en juin 2021. La majeure partie de son modèle économique repose aujourd'hui sur l'évènementiel, le bar et l'hébergement. L'appui Fabrique sert à développer le modèle économique de l'après-subvention : la formation et l'économie de la connaissance.

Le label a permis à la structure d'avoir plus de crédibilité, notamment auprès de la mairie avec laquelle se **posent** des problèmes interculturels. Cela a permis de créer des liens de confiance entre les interlocuteurs. Les Fabriques permettent de diffuser la culture tiers-lieu.

Témoignage d'Arnaud Bonnet pour Bretagne Tiers-lieu

Le rapport de France tiers-lieux, nourri par les autres réseaux régionaux a permis de recenser 2500 tiers-lieux et en prévoit 3500 dans 2 ans. En Bretagne, 120 tiers-lieux sont comptabilisés en 2020, c'est un nombre sous-évalué.

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

- Un projet collectif ancré sur son territoire, d'origine citoyenne ou qui favorise l'initiative citoyenne,
- Avec une logique d'expérimentation : de nouveaux modèles/nouvelles actions pour répondre aux enjeux des transitions,
- Et une logique d'hybridation d'activités et de services : location, formation, culture, etc. avec des spécificités : nourricier, recyclerie, fablab, etc.,

- Un lieu de vie et de convivialité : lieu accessible à tous, où l'on se sent bien. Si cette accessibilité n'est pas pensée, cela peut être leur grande faiblesse,
- Un lieu de contribution : le bénéficiaire est un contributeur.

Les fabriques sont une partie des tiers-lieux qui font ressource pour la communauté.

Exemples d'autres Fabriques :

- Ateliers Jean Moulin à Plouhinec (29). Leurs locaux sont abordables. Ils font de l'hébergement et de l'ingénierie culturelle. Il y a 14 équivalents temps plein (ETP).
- Le Ruisseau à Epiniac (35). Au départ, c'était un habitat participatif, chemin faisant tiers-lieu puis fabrique. Plusieurs axes de développement : alimentation, éco-centre, événementiel culture, biodiversité et laboratoire des transitions.

5. Ateliers

Objectif : échanger sur les espoirs et les inquiétudes sur les fabriques et les tiers-lieux en prenant 3 postures différentes : citoyens, élus et porteurs de projets. Les participants ne se sont pas forcément placés dans leur propre posture.

- Travail en 3 sous-groupes pendant 20 mn
- Restitution en plénière.

Le groupe des porteurs de projet

Méthodologie de projet	
Comment on y va ? « Commençons par se compter » / Comment ça démarre ? Comment on maîtrise ses limites et ses conditions d'existence ? Quelles ressources (temps / argent) ? Quelle structuration ? Sens politique / sens commun ? opportunités à la clé ? réflexion sociétale, acte politique ou de résistance ? Raison d'être	
Impact et évaluation	
Ancrage territorial Quelle est la nature de la relation avec les collectivités ?	
Espoirs	Inquiétudes
De plus en plus de personnes veulent changer le monde Partages d'expérience – têtes de réseaux	Institutionnalisation (récupération ?) Comment maîtriser son identité ? Les tiers-lieux ne peuvent pas être une réponse à la commande publique Les tiers-lieux sont-ils des projets de compensation des déficits des services publics ?
Enjeu : La confiance	

Le groupe des élus

Espoirs	Inquiétudes
Innovation (image vers l'extérieure/fierté) Dynamisme : revitalisation / attractivité Facilitation des nouveaux usages Répondre aux programmes politiques (PCAET) Palier aux services publics moribonds Développer une 1 commune sur 1 territoire par habitant Créer de la mixité sociale et du lien Démocratie participative	Le look et le genre Projet irréaliste Incompréhension / problème interculturel / conflit de génération Définition des tiers-lieux brouillonne / vague → Cela ne rentre pas dans les cases Viabilité économique Le changement / le bouleversement La gouvernance / les statuts (SCIC)
Enjeux	

Confiance
Recul (statistiques – mesures – études)

Le groupe des citoyens

Espoirs	Inquiétudes
Faire participer et impliquer les citoyens dans le projet Répondre à leurs besoins Les faire passer de consommateurs à acteurs Apporter de la clarté	Comment éviter l'essoufflement ? Garder la dynamique ? Le tiers-lieu prend la place des associations locales Remplacement du bénévolat par de la professionnalisation (exemple des MJC à l'époque comparée aujourd'hui au tiers-lieu) Novlangue et verbiage Le tiers-lieu hybride peut être confus Durée limitée des appels à projets (difficile de monter des dossiers en co-construction) Quelles sont les envies auxquelles on doit répondre ?

6. L'après Fabriques... - Arnaud Bonnet

L'AMI est clos mais le développement des tiers-lieux en milieu rural n'est pas terminé. Il y a toujours beaucoup de projets de tiers-lieux.

Des annonces récentes du 1^{er} ministre ont été faites :

- 100 Manufactures de proximité vont être financées d'ici 2022. Il s'agira de tiers-lieu de production et d'artisanat,
- Le soutien à la structuration des réseaux régionaux de tiers-lieux dans l'objectif de développer des outils et services communs au service de cette communauté.

Plusieurs axes de développement émergent :

- La formation professionnelle dans les tiers-lieux. C'est un des leviers pour contribuer à la pérennité du modèle économique,
- Le développement de missions de services publics dans les tiers-lieux avec par exemple l'emploi de conseillers numériques.

Bretagne tiers-lieux

L'association de préfiguration a été créée au début 2021. Le comité de l'association est composé d'une trentaine d'acteurs, dont les fabriques sont motrices, et également des têtes de réseaux sectoriels (jeunesse, alimentation, coworking, etc.). Ces secteurs se structurent entre eux (ex : fédération en cours des fablab).

La feuille de route du réseau régional est la suivante :

- Animer, mettre en réseau, se connecter, développer de l'évènementiel,
- Mutualiser, développer de services, faire un plaidoyer (un enjeu, promouvoir la suite de l'AMI),
- Former et accompagner les acteurs avec 2 cibles : les coordinateurs de tiers-lieux (arrivant sur une absence relative de référentiel) et les porteurs de projets.